

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_050 : APPROBATION DU PACTE D'ACTIONNAIRES DE LA SEM
THEMELIA

L'an deux mille dix huit, le dix avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 avril 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Blandine THUEL, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE, Joëlle VILLENEUVE, Yves CHAPRON

Membres présents non votants : Monsieur,
Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Patrick BETEILLE (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Michel MARTY (pouvoir à Joëlle VILLENEUVE), Marie-Louise AT (pouvoir à Michel FRANQUES), Laurence PUJOL (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 AVRIL 2018

N° DEL2018_050 : APPROBATION DU PACTE D'ACTIONNAIRES DE LA SEM THEMELIA

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

Sur demande de la Caisse des dépôts et afin de prendre en compte une remarque formulée par la Cour des comptes à l'encontre de cette dernière, la SEM Themelia est amenée à proposer un pacte d'associés à l'ensemble de ses actionnaires.

L'agglomération étant actionnaire de Thémélia, en l'occurrence à hauteur de 5,41%, son approbation est requise pour que le pacte d'associés puisse être adopté.

Le pacte répond à des principes de "bonne gouvernance": contrôle des investissements réalisés, définition d'une politique de distribution des dividendes, information sur les mouvements d'actionnaires. Il complète, comme tout pacte d'actionnaires, les statuts de la SEM.

Les éléments-clés de ce pacte sont les suivants :

- il définit les décisions importantes relevant du conseil d'administration et les modalités de leur prise en compte
- il introduit un mécanisme de "droit de sortie", qui permet aux actionnaires minoritaires de ne pas rester "bloqués" au sein de la structure, tout en offrant à la direction et aux autres associés la possibilité d'être informés des mouvements de l'actionnariat

Pour information, le représentant de la communauté d'agglomération au sein du conseil d'administration de Thémélia est monsieur Robert Gauthier.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la demande formulée par Thémélia à l'agglomération en date du 1^{er} février 2018,

VU les délibérations du 28 mars 2006 et du 17 décembre 2015 relatives à la participation de la communauté d'agglomération au capital de la S.E.M.,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 6 mars 2018,

Monsieur Robert GAUTHIER, membre du conseil d'administration de la SEM Thémélia ne prend pas part au vote,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de pacte d'actionnaires présenté par la société Themelia.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes y afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 10 avril 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL